Zeitschrift: Berner Schulblatt
Herausgeber: Bernischer Lehrerverein
Band: 92 (1959-1960)
Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

92. JAHRGANG Nr. 14 BERN, 4. JULI 1959

Berner Schulblatt

L'ECOLE BERNOISE

344

KORRESPONDENZBLATT
DES BERNISCHEN LEHRERVEREINS
ERSCHEINT JEDEN SAMSTAG

ORGANE DE LA SOCIETE
DES INSTITUTEURS BERNOIS
PARAIT CHAQUE SAMEDI

SEKRETARIAT DES BERNISCHEN LEHRERVEREINS: BERN, BAHNHOFPLATZ 1, 5. STOCK
SECRETARIAT DE LA SOCIETE DES INSTITUTEURS BERNOIS: BERNE, PLACE DE LA GARE 1, 5e ETAGE
TELEPHON 031 - 2 34 16 . POSTCHECK III 107 BERN

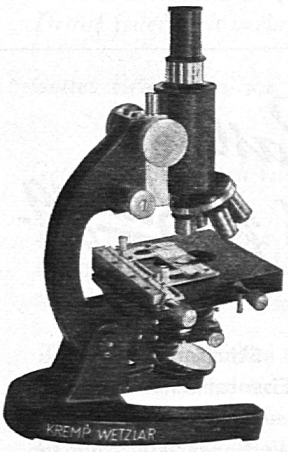

Mikroskop Kremp
Verlangen Sie Prospekte
und Vorführung

Memmert Schränke
zum Brüten, Trocknen, Sterilisieren, moderne Formen, bequemes, sicheres Arbeiten, günstige Preise, viele Referenzen

Mikroskope Kremp
monokular und binokular, solide Bauart, ausgezeichnete Optik, beste Referenzen

Zentrifugen Runne
kleine und grosse. Mikrozentrifugen. Ungewöhnlich stabil, seit Jahrzehnten bestens bewährt

Analysen- und Laborwaagen Hartner
für alle Anforderungen, sehr zuverlässig

Mikrotome

Peter Kaufmann, Bern

Finkenhubelweg 30, Telephon 031 - 9 02 24

Der Einkauf
bei der
MIGROS
hilft Ihnen
besser leben!

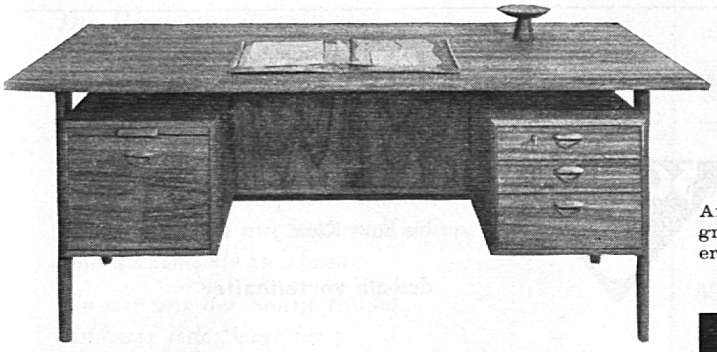

Teak

Arbeitstisch «Tunö», Architekt Kai Kristiansen, in Bangkok-Teak, Blattgrösse 180/80 cm Fr. 890.-; Blattgrösse 152/78 cm Fr. 790.-. Auf Wunsch erhalten Sie unsere Dänen-Reportage als Geschenk per Post zugestellt.

Möbel, Vorhänge, Teppiche, Lampen, Kunstgewerbe

Rothen

Bern Flurstr. 26 m. Bus bis Wyleregg

INHALT - SOMMAIRE

Köstliche Ferien 239
6. Lehrerfortbildungskurs im Schloss Münchenwiler 239
Standesfragen des Gewerbes 240
Aus dem Schweizerischen Lehrerverein .. 240
Aus dem Bernischen Lehrerverein 240
Buchbesprechungen 242
Zeitschriften 242
Neue Bücher 242
Assemblée des délégués de la SIB 243
Cours de manipulations élémentaires de sciences naturelles 249
Bibliographie 250
Mitteilungen des Sekretariates 250
Communications du Secrétariat 250

VEREINSANZEIGEN - CONVOCATIONS

Einsendungen für die Vereinsanzeigen der nächsten Nummer müssen spätestens bis **Dienstag, 7. Juli, 12 Uhr** (schriftlich) in der Buchdruckerei Eicher & Co., Speichergasse 33, Bern, sein. Dieselbe Veranstaltung darf nur einmal angezeigt werden.

NICHTOFFIZIELLER TEIL - PARTIE NON OFFICIELLE

Berner Schulwarte. *Ausstellung «Das Schulhaus unter den Lawinen».* Ausstellung von Arbeiten aus der Schule Stechelberg bei Lauterbrunnen. Dauer bis 24. Oktober. Geöffnet werktags von 10.00–12.00 und 14.00–17.00. Montag vormittags geschlossen. Eintritt frei.

Lehrergesangverein Burgdorf. Letzte Probe vor den Ferien: Donnerstag, den 9. Juli, 17.10, im gewohnten Lokal. Ferien bis 27. August.

Lehrergesangverein Oberaargau. Letzte Probe: Dienstag, den 7. Juli, 17.30, im Theater Langenthal. Anschliessend Sommerferien.

Seeländischer Lehrergesangverein. Nächsten Dienstag keine Probe mehr.

Lehrergesangverein Thun. Probe Donnerstag, 9. Juli, 16.45 in der Aula des Seminars. Wir singen ein Tedeum von Bruckner.

Lehrerturnverein Oberemmental. Wiederbeginn: Dienstag, 11. August, 16.30, in der Primarturnhalle Langnau.

STELLENAUSSCHREIBUNG

An der **Seminarschule Muristalden** ist auf Beginn des Wintersemesters die Stelle einer

Primarlehrerin

an der Unterstufe neu zu besetzen.

Anmeldungen sind bis 20. Juli an den Unterzeichneten zu richten (Tillierstrasse 49, Bern).

Der Schulvorsteher:
F. Wittwer

Privat verkauft gut erhaltenes

Klavier

mit sehr schönem Ton
Telephon 031-67 95 35

Besucht das Schloß Burgdorf

Alte Burganlage
Historische Sammlungen
Prächtige Aussicht

Der Bastler geht zu Zaugg.

Flugmodelle Schiffsmodelle
Elektrische Eisenbahnen
Radio-Fernsteuerungen
Kompl. Handfertigkeits-Einrichtungen

Zaugg Bern Kramgasse 78 beim Zeitglocken

Samstagnachmittag geöffnet

Zu vermieten in grossem Sportort des Kantons Graubünden

Kinderheim

in ruhiger Lage. Ganzjahresbetrieb. Gepflegter Kundenkreis im In- und Ausland. Konkurrenzlos. Irgendwelche soziale Ausbildung erforderlich.
Offerten unter Chiffre OFA 3762 D an Orell Füssli-Annoncen AG, Davos.

Herren- und Knabenkleider **Eigenfabrikation**

SCHILD

von der Wolle
bis zum Kleid
deshalb **vorteilhafter**

Verkauf: Wasserwerkgasse 17 (Matte), Bern Telephon 2 26 12

2. JAHRGANG № 14 Bern, 4. Juli 1959

Berner Schulblatt

L'ECOLE BERNOISE

Redaktor: P. Fink, Lehrer an den Sonderkursen Oberseminar Bern, Quellenweg 3, Wabern bei Bern, Postfach, Telephon 031 - 5 90 99. Alle den Textteil betr. Einsendungen und Bücher an die Redaktion. Bestellungen und Adressänderungen an das Sekretariat des BLV, Bahnhofplatz 1, Bern. *Redaktor der «Schulpraxis»* Dr. R. Witschi, Seminarlehrer, Bern, Seminarstr. 11. Tel. 031 - 4 41 62. *Abonnementspreis per Jahr:* Für Nichtmitglieder Fr. 18.50, halbjährlich Fr. 9.50. *Insertionspreis:* Inserate: 16 Rp. je mm, Reklamen: 55 Rp. je mm. *Annoncen-Regie: Orell Füssli-Annoncen,* Bahnhofplatz 1, *Bern,* Tel. 031 - 2 21 91, und übrige Filialen

Rédaction pour la partie française: Dr René Baumgartner, professeur à l'Ecole normale, chemin des Adelles 22, Delémont. Téléphone 066 - 2 17 85. Prière d'envoyer ce qui concerne la partie rédactionnelle (y compris les livres) au rédacteur. Pour les changements d'adresses et les commandes, écrire au Secrétariat de la SIB, place de la Gare 1, Berne. *Prix de l'abonnement par an:* pour les non-sociétaires 18 fr. 50, six mois 9 fr. 50. *Annonces:* 16 ct. le millimètre, réclames 55 ct. le millimètre. *Régie des annonces: Orell Füssli-Annonces,* place de la Gare 1, *Berne,* téléphone 031 - 2 21 91, ainsi que les autres succursales

Köstliche Ferien

Zeit haben zum Stillewerden,
Als läge ein Sabbatschimmer über der Erden,
Zeit haben! Sich lösen von Fäden und Fesseln,
Licht sehen über Staub, über Nesseln;
Zeit haben, mal für sich selber Zeit! *M. Feesche*

All Morgen ist ganz frisch und neu
Des Herren Gnad und grosse Treu,
Sie hat kein End den langen Tag,
Drauf jeder sich verlassen mag. *Johannes Zwick*

Gottes Brünnlein hat Wassers die Fülle.
Psalm 65,10

Gott, man lobt dich in der Stille. *Psalm 65,2*

Herr, wie sind deine Werke so gross und viel!
Du hast sie alle weislich geordnet, und die Erde ist voll deiner Güter. *Psalm 104,24*

Wem Gott will rechte Gunst erweisen,
Den schickt er in die weite Welt;
Dem will er seine Wunder weisen
In Berg und Wald und Strom und Feld
J. von Eichendorff

An einem Sommermorgen
Da nimm den Wanderstab,
Es fallen deine Sorgen
Wie Nebel von dir ab.

Des Himmels heitre Bläue
Lach dir ins Herz hinein
Und schliesst, wie Gottes Treue,
Mit seinem Dach dich ein. *Theodor Fontane*

Bleibe nicht am Boden haften,
Frisch gewagt und frisch hinaus!
Kopf und Arm mit heitern Kräften,
Überall sind sie zu Haus;

Wo wir uns der Sonne freuen,
Sind wir jede Sorge los;
Dass wir uns in ihr zerstreuen,
Darum ist die Welt so gross. *Goethe*

6. Lehrerfortbildungskurs im Schloss Münchenwiler

vom 28. September bis 3. Oktober 1959

Gesamtthema:

Jesus von Nazareth – sein Bild in der Forschung, im Glauben, im Unterricht.

Kursdozenten:

Prof. Dr. H. W. Surkau, Weilburg/Lahn (Deutschland).
Pfr. Dr. Robert Leuenberger, Basel.

Einzelthemen:

Glaube und Wissenschaft
(Die Erforschung des Lebens Jesu)

Jesus von Nazareth
(Seine Person – seine Botschaft vom Reiche Gottes)

Der Messias
(Die Frage des messianischen Selbstbewusstseins)

Methodische Probleme bei den Jesusgeschichten
(Vortrag von Pfr. Walter Neidhart, Basel)

«Gekreuzigt, begraben und auferstanden»
(Das Ereignis von Karfreitag und Ostern)

Das Bekenntnis der Kirche
(Der Schritt zum Dogma)

Kursarbeit:

Diese ist so geplant, dass die Dozenten am Morgen über die genannten Themen Vorträge halten, anschliessend Diskussion, nachmittags Textarbeit: Streitgespräche im Matthäus, Gleichnisse, Wunderberichte, Abendmahlsberichte.

Kolleginnen und Kollegen aller Schulstufen (auch Nicht-Religionslehrer) sind zur Teilnahme freundlich eingeladen.

Das Kursgeld (alles inbegriffen) beträgt Fr. 47.— für Mitglieder des BLV; für Nichtmitglieder Fr. 67.—.

Anmeldungen bis 1. August 1959 an das Sekretariat des BLV, Bahnhofplatz 1, Bern.

Die Pädagogische Kommission

Standesfragen des Gewerbes

Aus dem Kurzvortrag von Herrn *Alb. Müller*, Direktor der Gewerbeschule Bern, gehalten an der Abgeordnetenversammlung des Bernischen Lehrervereins vom 6. Juni 1959, seien die folgenden Gedanken festgehalten:

Die Gewerbeschulen nehmen die Schüler der Volksschule auf als Lehrtöchter und Lehrlinge und übergeben sie dann als ausgelernte Berufsleute dem Gewerbe.

Wer zum Gewerbe gehört, ist heute nicht mehr so einfach zu beantworten, weil der Übergang vom Gewerbe zur Industrie nicht streng begrenzt werden kann.

Der Schweizerische Gewerbeverband umfasst neben den 24 kantonalen Gewerbeverbänden, 82 Berufsverbände des Bau-, Ernährungs-, Bekleidungs-, Ausrüstungs- und des graphischen Gewerbes, 42 Verbände des Detailhandels, 20 Verbände des Gast- und Hotelgewerbes, 17 Verbände der Inlandindustrie, insgesamt 224 Sektionen mit 261 151 Gewerbetreibenden.

Die technischen und organisatorischen Fortschritte, d. h. die Entwicklung vom Gewerbe zur Industrie, hat es mit sich gebracht, dass die typischen Kleingewerbebetriebe mit zwei bis fünf Beschäftigten in den letzten Jahrzehnten ständig abgenommen, die Mittel- und Grossbetriebe mit elf und mehr Beschäftigten zugenommen haben. Durch diesen Konzentrationsprozess, der in unserem Lande glücklicherweise nicht zu einem rücksichtslosen Kampfe ausgeartet ist, ist die Zahl der Selbständigerwerbenden ständig kleiner, die der Unselbständigerwerbenden immer grösser geworden.

Neben den Mittel- und Grossbetrieben vermochten sich die Einmannbetriebe zu halten; ihre Zahl hat deshalb zugenommen, weil sie ihre Existenz meist der industriellen Produktion verdanken (Dienstleistungen und Reparaturarbeiten an industriellen Produkten).

Zufolge der technischen und organisatorischen Entwicklung – Spezialistentum, Arbeitsteilung, Produktion in grossen Serien – tritt an Stelle der Handarbeit immer mehr die Maschinenarbeit. Das Ganzheitserlebnis der handwerklichen Arbeit wird immer mehr zerstört. In diesem Abwehrkampf liegt denn auch nach der Ansicht des Referenten das gewerbliche Standesproblem Nummer 1.

Das Gewerbe wird sich gegenüber den Grossbetrieben mit der Serien- und Massenproduktion nur halten können, wenn es lebendig, aktiv, beweglich bleibt, Einzelwünschen entsprechen, differenzierte Einzelleistungen vollbringen kann.

Angesichts dieser Tatsache muss das Hauptgewicht auf die berufliche Aus- und Weiterbildung gelegt werden. Den Gewerbeschulen, Fachschulen, Techniken erwachsen hieraus schöne und dankbare Aufgaben.

Nicht zuletzt aus diesem Grunde benötigt das Gewerbe einen gut erzogenen Nachwuchs, der den Lehrstoff der Primar- und Sekundarschulstufe beherrscht. Es ist nicht richtig, wenn die geistig-intellektuell Trägen und die charakterlich Schwachen dem Gewerbe zugewiesen werden.

Im Kampfe gegen die Rationalisierung, Mechanisierung, und Automatisierung wird sich das Gewerbe nur halten können bei gutem persönlichem Leistungsvermögen, bei Anpassung der Betriebe an die neuzeitlichen technischen und kaufmännischen Arbeitsformen, durch Produktivitätssteigerung.

AUS DEM SCHWEIZERISCHEN LEHRERVEREIN

Aus den Verhandlungen des Zentralvorstandes
Samstag, den 20. Juni 1959, in Aarau
Vorsitz: Zentralpräsident Theophil Richner

1. Berichterstattungen über verschiedene Sitzungen und Besprechungen (Generalversammlung der Popularis, Delegiertenversammlung des Bernischen Lehrervereins, Delegiertenversammlung des Hilfskomitees für Auslandschweizerschulen, Ausstellung über Erziehung und Fragen der Berufsausbildung in London, Delegiertenversammlung der Schweizerischen Arbeitsgemeinschaft für Wanderwege, Tagung in Lausanne betreffend Fragen von Talentstudien).
2. Behandlung eines Darlehensgesuches.
3. Genehmigung eines Antrages der Fibelkommission auf deren Erweiterung.
4. Orientierung über den Stand der Beratungen mit anderen Lehrerorganisationen betr. die Schaffung einer Schweizerischen Pädagogischen Informationsstelle.
5. Diskussion über den Verkauf von Schnapsschokolade an Kinder.
6. Verabschiedung der beiden Zentralvorstandsmitglieder Fräulein Marguerite Siegenthaler und Helmut Schärli, die mit dem 31. Juli 1959 aus dem Zentralvorstand austreten werden.

Sr.

AUS DEM BERNISCHEN LEHRERVEREIN

Sektion Frutigen des BLV

Seele des Menschen,
Wie gleichst du dem Wasser!
Schicksal des Menschen,
Wie gleichst du dem Wind!

Etwas Ähnliches sagte uns Kollege Ernst Ruch, Ladholz, an unserer Zusammenkunft am 13. Juni in Kandersteg. Wir kamen aus dem Staunen nicht mehr heraus. Aus dem Staunen über die schönen, farbigen Lichtbilder die er uns bot: zarte Blumen, Tiere, Landschaften in kleiner Enge und grosser Weite, in frohem Sonnenlicht, düsterem Nebel und träumerischem Dämmerschein. Wie diese Bilder mit wenigen Worten immer wieder ein Spiegel und Trost wurden für unser menschliches Streben und Mühen, Versagen und Gelingen! Wir sahen das Müdewerden und immer wieder neu das Erwachen der Natur. Alpenleinkraut und andere Pflänzchen blühen in Felsritzen und kleine Bauernhäuser stehen an steilem Hang. Verschlossene Knospen und scheue abweisende Kindergesichter und nachher leuchtende Blumen und frohes Lachen junger Menschen. Sämchen des Spitzwegerichs wurden uns gezeigt, die die meisten von uns noch nie gesehen hatten, Symbol unserer Arbeit, die ja auch Früchte tragen wird, die wir nie sehen werden. So erlebten wir Freuden und Leiden des Menschen in Bildern, die Ernst Ruch fast alle dem freien Leben der Natur innerhalb seines Schulkreises in den Spissen mit feinem Sinn und viel Geduld und Liebe abgelauscht hat.

Nach dem Znüni im Hotel Adler überliessen wir die Führung gerne wieder Ernst Ruch, der mit uns eine Reihe beschwingter Kanons übte. Ein bisschen stockend folgte dann noch ein freies Singen alter und neuer Lieder, nach Lust und Laune.

Das Mittagessen vereinigte uns im Hotel Kurhaus. Anschliessend wurde der geschäfliche Teil der Hauptversammlung erledigt. Zum Schluss durften wir noch den gediegenen musi-

WOHNGESTALTUNG
HEYDEBRAND SWB
METZGERGASSE 34, BERN

kalischen Darbietungen von Herrn und Frau Gugger und Herrn Kuhn aus Bern lauschen. Auf Klavier, Violine und Cello spielten sie Sätze von Händel, Hayden und Mendelssohn. Mit dem Dank an die Musikanten schloss der Präsident die Tagung, die allen Teilnehmern zu einem reichen Erlebnis wurde. Ganz besonderer Dank aber gebührt Ernst Ruch, der am meisten zu diesem Erlebnis beigetragen hat. *H. A.*

Sektion Interlaken des BLV

Es waren wohl der Ort Grindelwald und der Referent, alt Nationalrat Hans Roth, welche bewirkten, dass sich über hundert Mitglieder, Aktive und Passive, im Tale der schwarzen Lütschine zusammenfanden zur Sektionsversammlung. Auf alle Fälle freute es den Vorsitzenden, Oberlehrer Oskar Michel, Bönigen, so viele aus dem Lehrerstande zur Hauptversammlung begrüssen zu dürfen.

Einleitend konnten für 40 Jahre Schuldienst folgende Lehrkräfte Dank und Anerkennung, sowohl von der Vereinsversammlung wie auch von Schulinspektor Schafroth entgegen nehmen: *Lina Indermühle*, Interlaken, *Ernst Grossmann*, Hofstetten, und *Fritz Buri*, Interlaken. Eine starke Mitgliederbewegung (Bestand rund 200 Mitglieder) war auch in unseren Reihen bemerkbar, indem viele anderwärts ihr Arbeitsfeld fanden und durch junge Kräfte ersetzt werden mussten. Leider konnten wegen dem immer noch herrschenden Lehrermangel nicht alle freien Stellen besetzt werden. Alle Neuen, es werden gegen zwanzig sein, wurden in den Verein aufgenommen. Ehrend gedachte die Versammlung der Verstorbenen: Frau *E. Seiler-Mühlemann*, alt Sekundarlehrer *A. Kunz*, Interlaken, und alt Lehrer *Marti*, seinerzeit auf Beatenberg.

Kurz streifte der Vorsitzende im Jahresbericht die Aktionen zur Einschätzung der Naturalien und Ausrichtung von Ortszulagen und berichtete über die durchgeführten Kurse zur Weiterbildung. Für das kommende Vereinsjahr stehen eine gemeinsame Reise nach der Oberrheinischen Tiefebene und eine Bergtour aufs Sustenhorn im Programm.

Im Anschluss an die Vereinsgeschäfte sprach alt Nationalrat Hans Roth, alt Sekundarlehrer, Interlaken, über die Schule von einst und jetzt: Erstrebtes und Erreichtes aus persönlicher Erinnerung. Mit köstlichen Worten und viel Humor liess der Redner ein reiches Schulmeisterleben vorübergleiten, angefangen zu Gotthelfs Zeiten, wo noch so viel im Argen lag, abgeschlossen in der Gegenwart mit all den der Schule zugute kommenden Eigenschaften. Viel änderte sich in den 80 Lebensjahren unseres Kollegen. Doch ist der Mensch in dieser Zeit besser geworden? Den Zuhörern aber gab Hans Roth auf den Heimweg mit: Glaubt an die Zukunft, kämpft für die menschlichen Freiheiten, erzieht die Jugend zu christlichen Staatsbürgern. *H. G.*

Sektion Thun des BLV

In den letzten Jahren hat die Sektion Thun des BLV wiederholt die Hauptversammlung ausserhalb des Amtes (einmal sogar im Kanton Wallis) abgehalten. Wenn die Gepflogenheit allmählich zur Tradition werden sollte, dann wird dies bestimmt von einem Grossteil der Sektionsmitglieder nur begrüsst. Diese gemeinsamen Ausflüge, verbunden mit der Jahresversammlung, erfreuten sich jedesmal eines guten Besuches. Das war kürzlich wieder der Fall. Am 4. Juni, einem strahlenden Sommertag, fuhren mehr als 80 Schulmeistersleute in zwei Cars und verschiedenen Privatwagen ins Gürbetal hinüber und von dort auf die sonnigen Höhen des Längenbergs. Ursprünglich war vorgesehen, die neue Sternwarte in Zimmerwald zu besichtigen. Da diese jedoch noch nicht vollständig fertig ausgebaut ist, wählte man als erstes Reiseziel das behäbige Bauerndorf Rüeggisberg. Dort wurde die vor einigen Jahren restaurierte Klosterruine des ehemaligen Cluniazenserpriorates Rüeggisberg besichtigt. Sekundarlehrer Peter Loosli, Thun, orientierte über die Gründungsgeschichte des Klosters, das Tochterklöster in Röthenbach und Hettiswil besass. Es wird berichtet, der Freiherr Lüthold von Rümligen habe dem Stift Cluny in Hochburgund Ländereien zu seinem Seelenheil verschenkt, um hier ein Kloster bauen zu lassen. Schirmherr war der deutsche Kaiser. Das Kloster Rüeggisberg war anfänglich sehr reich, zerfiel aber dann später und wurde 1484 aufgehoben. Interesse erweckte ebenfalls das kleine Museum, das neben sehr hübschen romanischen Skulpturen ein Modell der einstigen Klosterkirche enthält. Es war dies übrigens ursprünglich ein mächtiger Bau von 52 Meter Länge und 27 Meter Breite, und vermutlich ragte der Mittelturm 25 Meter in die Höhe.

Der zweite Referent, Hermann Hofmann, Uetendorf, kam anschliessend auf den Sagenreichtum der Gegend zu sprechen und wies namentlich auf jenen Sagenkreis hin, der das Pfaffenloch in der Gutenbrünnenfluh bei Rümligen mit dem Kloster Rüeggisberg in Verbindung bringt. Diesen Sagen liegen zum Teil historische Reminiszenzen zugrunde oder sie tragen mythologischen Charakter mit Anklängen an die Naturreligionen der Vorfahren. Der Redner kam dann auf die geschichtliche Vergangenheit von Rüeggisberg zu sprechen und ganz speziell auf die vor noch nicht so langer Zeit renovierte Dorfkirche, die bereits 1148 in einer Bulle des Papstes Eugen III. und wiederum 1228 im Verzeichnis des Bistums von Lausanne erwähnt worden ist. Die Dorfkirche war seinerzeit dem heiligen Martinus, Bischof von Tours, geweiht (die Klosterkirche dagegen Peter und Paul). Hauptschmuck der Kirche bildet noch heute der Taufstein, welcher 1688 vom damaligen Stiftsschaffner Abraham Jenner gestiftet worden ist.

Im Schatten der imposanten Klosterruine kam als dritter Redner Hans Minder, Steffisburg, zum Wort. Er orientierte kurz über die geologischen Verhältnisse der Gegend und machte interessante Angaben über den Verlauf der Gletscher im Gebiet zwischen dem Gürbetal und dem Längenberg.

Von Rüeggisberg aus ging die Weiterfahrt über Vorder- und Hinterfultigen zum Schwarzwasser hinunter und von dort nach Schwarzenburg, wo kurz nach der Ankunft unter der Leitung von Fritz Iseli, Steffisburg, im Gasthof zum Bären die Hauptversammlung abgehalten wurde. Als Gast konnte der Präsident Schulinspektor Dr. Bürki begrüssen. Die Mutationen zeigten erneut, dass nach wie vor im Amt Thun ein reger Lehrerwechsel besteht. Ehrend gedachte man der verstorbenen Mitglieder Dr. Georg Blocher, Thun, und Frau Maria Prisy-Bähler, Blumenstein. In seinem mit Beifall aufgenommenen Jahresbericht streifte der Vorsitzende als besondere Aufgabe die Neuordnung der Naturalien. Es zeigte sich dabei, dass allgemein die Behörden Verständnis für die Anliegen der Lehrerschaft zeigten. In guter Erinnerung geblieben sind eine Vorlesung des Zürcher Dialektdichters Albert Bächtold und ein Vortrag von Seminarlehrer Dr. Lindgreen. Erfolgreich verlief ein heiterer und unbeschwerter Unterhaltungsabend mit dem Thuner Lehrer-Cabaret. Der Mitgliederbestand ist im Berichtsjahr von 415 auf 439 Lehrkräfte angestiegen. Gutgeheissen wurde nach der Entgegennahme des Jahresberichtes die von Hans Jungi, Höfen, abgelegte Jahresrechnung. Die Gewinn- und Verlustrechnung schliesst mit einem Ausgabenüberschuss von Fr. 298 ab und die Vermögensrechnung mit einer Vermögensverminderung von Fr. 293. Im Verschiedenen beantragte Samuel Kam-

Die Werkstätten für handwerkliche Inneneinrichtungen

macher, Thun, es sei aus der Vereinskasse dem abstinenten Lehrerverein zugunsten der Ferienkolonie für Kinder aus Trinkerfamilien eine Zuwendung zu machen. Dies wurde einstimmig beschlossen. Nach dem gemeinsamen Mittagessen wanderte man zur Grasburg, die, wie die Sage erzählt, vom römischen Ritter Crassus und von Raubrittern erbaut worden sein soll. Ein jedem Teilnehmer ausgehändigter Situationsplan der Grasburg, erstellt von Lehrer Meyer, war sehr dienlich für die Besichtigung. Es folgte anschliessend eine gemütliche Zusammenkunft in Schwarzenburg. Und dann fuhr man wieder, bereichert mit vielen erinnerungswürdigen Eindrücken, ins Kyburgerstädtchen zurück. Die Heimfahrt bot Gelegenheit, die Tavel-Gedenkstätte auf dem Längenberg zu besichtigen.

H. H.

BUCHBESPRECHUNGEN

Walter Stähelin, **Paris, wie es leibt, lebt und liebt.** 86 Seiten mit 10 ganzseitigen Photos und 3 Karten. Kart. Fr. 5.80. Friedrich Reinhardt AG, Basel.

Paris, Ville Lumière. Wo viel Licht, ist auch viele Schatten.

Die meisten Besucher der Ville Lumière freuen sich einzig am Licht und übersehen aus Bequemlichkeit, aus Egoismus oder aus blindem Optimismus ihre Schattenseiten.

Doch leben im Schatten der Großstadt ebensoviele Menschen als auf ihrer Sonnenseite.

W. Stähelin erzählt uns mit liebenswürdigem Humor Erschautes aus beiden Bezirken. Man spürt ihm die Liebe zu der faszinierenden Hauptstadt Frankreichs an. Doch macht ihn diese Liebe nicht blind für die Abgründe sozialen Elends und moralischer Verworfenheit, die sich im Schlagschatten der Lichtstadt zu verbergen verstehen.

Er wirft sich nicht zu deren Richter auf. Er freut sich an dem Mosaik von «Dorfgemeinschaften», aus denen Grossparis besteht und erfreut uns mit der Schilderung der Provinzeigenarten, wie sie sich in der Weltstadt erhalten und gestalten mit all der ursprünglich oft so streng puritanischen Familientradition, die neben aller Lebensfröhlichkeit Platz hat. Er weist erklärend auf die spannungsgeladene Wechselwirkung zwischen Paris und Afrika. Er reisst auch die Decke von der Blösse «Babylons», wenn er von der Welt der Zuhälter und Erpresser spricht; wenn er die Sisyphusarbeit eines Abbé Pierre und seiner Helferschar junger Idealisten erwähnt. Liebevoll erklärt er den Uneingeweihten den grundlegenden Unterschied zwischen einem Clochard und einem Bettler.

Schonungslos kommentiert er die leicht überspitzte Formel, dass Frankreich bestehe aus «Paris und der Wüste».

Aber nirgends wirft sich W. Stähelin zum Richter auf. Das macht sein Buch so liebenswert trotz dem vielen Schatten neben dem hellen Licht. Paris, ja das ist wohl hinzunehmen wie eine gewaltige Naturerscheinung. Selbst wenn die Atmosphäre sozialer Gleichgültigkeit der reichen Boulevards sich wie ein Panzer um Herz und Seele schnürt, so lässt der Klang dieser fünf Buchstaben tausend Bilder äusserer Schönheit und innerer Reinheit und Zartheit aufsteigen, welche die Sehnsucht und Liebe vieler Millionen Menschen rechtfertigen.

G. v. Goltz

BUCHHANDLUNG HANNS STAUFFACHER BERN
NEUENGASSE 25 TELEFON 39995
GUT UND ZUVERLÄSSIG BERATEN

ZEITSCHRIFTEN

Musik und Gottesdienst. 13. Jahrgang, Nrn. 1 und 2. Zwingli-Verlag.

Die erste Nummer des neuen Jahrganges enthält als Hauptbeitrag den interessanten Bericht über die Dänemarkreise des Bernischen Organistenverbandes aus der Feder des Kantonalpräsidenten Fritz Münger. Er, der die Reise organisiert, beide Reisegruppen geführt, mit der nötigen Sachkenntnis das Wesentliche beschreiben und photographieren konnte, war der gegebene Mann, um einen auch den Nichtfachmann fesselnden Aufsatz über die Reise zu schreiben. Gerhard Aeschbacher würdigt die Verdienste des Berner Organisten Otto Schärer, der im Dezember sechzigjährig wurde. Die «praktische Ecke» gibt Anleitungen zur Begleitung von Sonaten für Violine oder Flöte. – Die März/April-Nummer verzeichnet den Wechsel in der Redaktionskommission. Der langjährige verdienstvolle Karl Matthaei hat den Präsidentenposten dem Basler Münsterorganisten Dr. Fritz Morel abgetreten. Über die Kirchenmusik von G. F. Händel verbreitet sich mit grosser Sachkenntnis der Redaktor Dr. Nievergelt. Bedeutendes hat Wilhelm Ehmann über die musikalische Darstellung der «Geistlichen Chormusik» von Heinrich Schütz zu sagen. Berichte, Orgeldispositionen und Besprechungen ergänzen beide Hefte. – Dem zweiten liegt zudem eine Aufklärungsschrift bei, deren Lektüre wir allen Lehrern, die in kirchlichen Behörden sitzen, warm empfehlen möchten. Es handelt sich um «ein Wort an die Kirchenbehörden, Pfarrämter und Architekten über Orgel-Ersatzinstrumente mit elektrischer Tonerzeugung». Die Schrift ist kostenlos zu beziehen bei Hans Holliger, Rohrerstrasse 29, Aarau. *P. M.*

NEUE BÜCHER

Besprechung – ohne Verpflichtung – vorbehalten

Rowohlts Klassiker

51/52. *Giacomo Casanova*, **Memoiren II.**
53. *Edgar Allan Poe*, **Der Mord in der Rue Morgue.** Geschichten zwischen Tag und Traum.

Rowohlts Monographien
in Selbstzeugnissen und Bilddokumenten

25. **Frédéric Chopin,** Dargestellt von *Camille Bournique.*
26. **Blaise Pascal.** Dargestellt von *Albert Béguin.*
27. **Gerhart Hauptmann.** Dargestellt von *K. L. Tank.*

Rowohlts deutsche Enzyklopädie

82/83. *Gustav René Hocke*, **Manierismus in der Literatur.** Beiträge zur vergleichenden Europäischen Literaturgeschichte.
85. *Mario Wandrusgka*, **Der Geist der französischen Sprache.**
86. *Ludwig Marcuse*, **Amerikanische Philosophen.**
87. *Wolfgang Kayser*, **Die Wahrheit der Dichter.** Wandlung eines Begriffes in der deutschen Literatur.

rororo-Taschenbücher

303. *J. Duché*, **Liebe für ein ganzes Leben.**
306. *E. Kuby*, **Das ist des Deutschen Vaterland.** 70 Millionen in zwei Wartsälen.
308. *E. Waugh*, **Aber das Fleisch ist schwach.** Roman.
309/10. *A. Huxley*, **Geblendet in Gaza.** Roman.
304. *J. Hergesheimer*, **Tampico.** Roman.
327. **Nur noch rauchende Trümmer.** Tagebuch des Soldaten *Erich Kuby.*

Alle aus dem Verlag Rowohlt, Hamburg.

Jeder Band DM 1.90 oder 2.20. Doppelbände DM 3.30.

L'ECOLE BERNOISE

Assemblée des délégués de la Société des instituteurs bernois

le samedi 6 juin 1959, à 9 h., dans la salle du Grand Conseil, à Berne

Présidence : M. le recteur Dr *P. Pflugshaupt*, Berne, président de l'Assemblée des délégués.

Présences: 92 délégués et présidents ayant droit de vote, les deux vice-présidents de l'Assemblée des délégués, un certain nombre de présidents de section et d'instituteurs députés, le Comité cantonal au complet, le secrétaire central et les rédacteurs; les hôtes: M. le Dr F. Büchler, secrétaire de la Direction de l'instruction publique; M. le professeur Alder, directeur de la CACEB, M. Hans Frei, représentant de la SSI; M. W. Urfer, président de la section de Fribourg de la SSI; M. Armin Haller, président du Cartel cantonal; M. le conseiller national K. Geissbühler, secrétaire de l'Association du personnel de l'Etat; Mme Ida Räber, présidente de la Société des maîtresses d'ouvrages; Mlle S. Römer, présidente de la Société des jardinières d'enfants du canton de Berne; Mlle M. Lüthi, présidente de la Société des institutrices bernoises; M. J. Cueni, ancien président de l'Assemblée des délégués, et M. P. Brunner, président de la Commission d'assurance de la SIB.

Ouverture de l'assemblée

Après avoir souhaité la bienvenue au parlement des instituteurs, siégeant dans la salle du Grand Conseil, puis aux hôtes, le président ouvrit l'assemblée, appelée à délibérer sur l'exercice 1958/59, par l'allocution suivante:

«Les problèmes qui vont occuper l'Assemblée des délégués de ce jour ne sont, pour la plupart, pas nouveaux; et pourtant ils sont bien différents de ceux que nous avions à résoudre il y a près d'un quart de siècle. Notre plus grand souci était alors la pléthore des instituteurs, évidemment favorable à l'école, mais qui avait des répercussions fâcheuses sur notre corporation. Les temps où les jeunes instituteurs devaient patienter souvent pendant des années, dans l'attente d'une place, puis devaient lutter parfois difficilement contre des concurrents sérieux, souvent plus capables qu'eux-mêmes, sont passés, et, dans la mesure où nous pouvons le prévoir, ne se représenteront pas de sitôt.

»La *pénurie des enseignants*, dont l'élimination se heurte à des difficultés extraordinaires, peut, aux yeux de certaines personnes, avoir des avantages, mais elle engendre aussi des réactions qui ne sont possibles qu'avec la situation extraordinaire actuelle. Considéré dans son ensemble le problème actuellement irréalisable de mettre à la tête de nos classes scolaires des instituteurs bien formés et capables, nous plonge dans le plus grand embarras, et cause à l'école bernoise, à ses enseignants et à notre peuple, qui accepte de si grands sacrifices en faveur de l'école, de très grands dommages qui ne peuvent pas être pris à la légère.

»Nous sommes persuadés que la formation professionnelle de l'instituteur devrait être améliorée et la durée des études prolongée, et nous sommes volontiers disposés à œuvrer dans ce sens. Mais en même temps nous nous trouvons dans une situation paradoxale: nous nous voyons contraints par les circonstances de raccourcir le temps de formation des normaliennes et des normaliens, d'une manière qui inspire de l'inquiétude. Il sera encore question de cette situation au tractandum 6 de nos délibérations.

»Nous osons certainement être fiers de ce qui a été fait pour l'école bernoise et son corps enseignant depuis la deuxième guerre mondiale. Sous la pression de la pénurie des instituteurs, de nombreuses communes n'hésitèrent pas à réaliser des vœux et à remplir des conditions qui eussent été impensables auparavant. N'est-il pas à craindre que le découragement, et même du ressentiment, s'accumulent dans l'ombre, et qu'ils conduisent finalement à de pénibles mesures indésirables, dès que la loi de l'offre et de la demande sera redevenue normale sur le marché du placement des instituteurs ?

»Le peuple bernois, qui tient ses écoles en haute estime et les aime, met à leur disposition des moyens très importants pour leur permettre de se développer, ainsi que pour des constructions nouvelles. On serait presque tenté de parler ici de prodigalité. Le sens de la vraie mesure semble manquer en bien des circonstances; ici et là les exigences ne cessent de s'accroître; un certain luxe, et même de l'extravagance dans la construction de bâtiments scolaires, ont engagé la Commission d'économie publique de l'Etat à intervenir. Soyons heureux qu'il ait été possible, en général, de trouver au problème des indemnités pour les prestations en nature des solutions satisfaisantes. Si l'on met en compte le bien-être et les progrès qu'il a été possible d'enregistrer, on est tenté de croire que les malheurs du maître d'école de l'époque de Gotthelf ne seront bientôt plus que des souvenirs, et que le plateau de la balance penchera nettement du côté de la joie. Cependant, malgré ces heureuses circonstances, nous n'osons pas prétendre que dans nos affaires scolaires et dans le corps enseignant tout marche pour le mieux. La série des cas, en partie fort épineux et souvent incompréhensibles d'assistance judiciaire et de conseils juridiques ne diminue pas; au contraire, elle devient sans cesse plus longue. Le Comité cantonal consacre constamment une partie importante de ses séances aux cas d'interventions. Il examine actuellement la question de la prolongation ou de l'augmentation du nombre des séances, afin de pouvoir traiter efficacement les cas multiples qui lui sont soumis. La haute conjoncture semble avoir aussi chez nous, çà et là, des conséquences défavorables. En même temps nous avons l'impression que dans certains milieux on n'a pas la notion juste de la responsabilité, ni des valeurs spirituelles, psychiques et idéales, ce qui contrarie, dans une mesure toujours plus prononcée, l'instruction fructueuse de notre jeunesse.

Ein gutes Bild finden Sie
in der GALERIE Ammann
Einrahmungen und Vergoldungen
Neuengasse 17 Bern Tel. 90 900

»L'un de nos premiers soucis doit consister à veiller de toutes nos forces à ce que soit conservée au peuple bernois une corporation d'instituteurs de valeur, capables de remplir leur belle et haute mission. Vous tous, chers délégués, institutrices et instituteurs, vous êtes appelés, dans une mesure toute spéciale en votre qualité de délégués de la SIB, à collaborer activement dans l'intérêt bien compris de notre corporation et de notre jeunesse; nous vous en remercions.»

Ces paroles, accueillies par les applaudissements de l'assemblée, sont suivies de

l'hommage aux disparus

A la tête de la longue liste des collègues, instituteurs et institutrices décédés au cours de l'exercice écoulé, se trouve le nom de notre ancien directeur de l'Instruction publique, le *conseiller fédéral Markus Feldmann*, qui a bien mérité de l'école et du corps enseignant bernois.

Voici la liste des disparus, décédés alors qu'ils étaient encore en activité:

Feldmann Markus, conseiller fédéral, Berne.

Bigler Hans, instituteur, Berne; Dr Blocher Georg, directeur du Progymnase, Thoune; Dr Ferrazzini Arthur, maître de gymnase, Berne; Loosli Gottlieb, instituteur, La Chaux-d'Abel; Maurer Otto, instituteur, Zollikofen; Mühlethaler Erna, maîtresse d'école ménagère, Lengnau; Prysi-Bähler Maria, institutrice, Blumenstein; Roos Ernst, maître secondaire, Lützelflüh; Seiler-Mühlemann Elisabeth, institutrice, Bönigen; Sieber Hans, instituteur, Studen; Sommer Emil, instituteur, Ittigen; Strasser Martin, instituteur, Wahlendorf; Dr Witschi Rudolf, maître d'école normale, Berne; Zesiger Paul, instituteur, Berne.

Retraités :

Aebersold Ernst, ancien inspecteur scolaire, Hünibach près de Thoune; Aellen-Gfeller Rosa, ancienne institutrice, Diemtigen; Amweg Charles, professeur de gymnase retraité, Bienne; Balzli Ernst, ancien instituteur, Bolligen; Baumann Emil, ancien instituteur, Oberdiessbach; von Bergen Walter, ancien instituteur, Berne; Dr Bessire Otto, professeur retraité, Moutier; Brügger-Wenger Rosalie, ancienne institutrice, Thoune; Burren Ernst, ancien instituteur, Berne; Eberhard Albert, ancien maître au progymnase, Thoune; Eberhard Franz, ancien maître secondaire, Zurich; Eggemann Alfred, ancien instituteur, Berne; Feller Richard, ancien professeur, Berne; Friedli Fritz, ancien inspecteur scolaire, Schüpfen; Glauser Ernst, ancien instituteur, Heimberg; Dr Goldener Hans, ancien maître de gymnase, Berne; Dr Grütter Anna, ancienne maîtresse secondaire, Berne; Guggisberg Hermann, ancien instituteur, Oberburg; Hänzer Marta, ancienne institutrice, Laupen; Hauser-Steinmann Flora, ancienne institutrice, Bienne-Madretsch; Huber Rosa, ancienne institutrice, Madiswil; Huber Walter, ancien maître secondaire, Bienne; Iseli Marta, ancienne institutrice, Berne; Jaccard Jules, ancien instituteur, Tavannes; Keller Gottfried, ancien instituteur, Berthoud; Kohler-Bachmann Marie, ancienne institutrice, Oberburg; Kunz Alfred, ancien maître secondaire, Interlaken; Kunz Werner, ancien instituteur, Huttwil; Dr Lädrach Walter, ancien maître secondaire, Hasle-Ruegsau; Lenz-Thies Margrit, ancienne maîtresse secondaire, Aarau; Marchand Edmond, ancien instituteur, Saint-Imier; Marti Johann, ancien instituteur, Wattenwil près de Thoune; Meyer Clara, ancienne institutrice, Gümligen; Mosimann Ida, ancienne institutrice, Berne; Oderbolz Rosa, ancienne institutrice, Aefligen; Otz Walter, ancien maître de gymnase, Berne; Rais-Vultier Marie, ancienne institutrice, Delémont; Rösti Johann, ancien instituteur, Muri/Berne; Dr Ruchti Jakob, ancien maître secondaire, Goldiwil; Salzmann Friedrich, ancien instituteur, Zollbrück; Schaad Werner, ancien instituteur, Oberbipp; Schmid Karl Gottlieb, ancien maître secondaire, Spiez; Schmocker Anna, ancienne institutrice, Berne; Schwarz Fritz, ancien maître secondaire, Berne; Stähli Hermann, ancien maître d'école de commerce, Berne; Dr Stucker Peter, ancien maître secondaire et astronome, Zurich; Theilkäs-Aeschlimann Lina, ancienne institutrice, Anet; Theubet-Guenin Augustine, ancienne institutrice, Fontenais; Tonnerre Julie, ancienne institutrice, Courtedoux; Wanzenried Mathilde, ancienne institutrice, Hünibach près de Thoune; Welten Theodor, ancien maître secondaire, Belp; Wenger Fritz, ancien instituteur et fonctionnaire d'assurance, Muri/Berne; Wernly Gotthold, ancien instituteur, Wynau; Zaugg Ernst, ancien maître secondaire, Langenthal; Zinder-Hofer Martha, ancienne institutrice, Berne; Zobrist Ernst, ancien instituteur, Köniz; Zryd Paul Johann, ancien instituteur, Fraubrunnen.

L'assemblée se lève et observe un moment de silence pour honorer la mémoire des disparus.

Affaires administratives

La *liste des tractanda*, publiée dans deux numéros de l'«Ecole bernoise», conformément aux prescriptions statutaires, est approuvée par les délégués; il en est de même du procès-verbal de l'Assemblée des délégués de 1958, qui a paru dans notre hebdomadaire des 5 et 12 juillet 1958, No 14 et No 15/16.

Sont désignés comme *scrutateurs* les collègues *M. Haegeli*, Tramelan, *Leo Jermann*, Laufon, et *M. Wirz*, Oberried au lac de Brienz, et comme *traducteur A. Berberat*, inspecteur scolaire, Bienne.

Le secrétaire central, *Marcel Rychner*, ajoute au *Rapport annuel* ainsi qu'au budget publiés dans le numéro 9 de l'«Ecole bernoise», du 30 mai 1959 les compléments suivants: les deux principales questions de l'année 1958/59 ont été la pénurie des instituteurs et les cas d'assistance judiciaire.

«La *pénurie des enseignants* s'accentue et a des répercussions surtout sur les écoles de la campagne, où elle devient une calamité. Les changements fréquents d'instituteurs, devenus la règle en de nombreux endroits, ont des conséquences désastreuses pour les écoliers; on connaît des classes dont les élèves ont «bénéficié» de l'enseignement de 30 à 40 instituteurs durant leur scolarité. Or, ce sont précisément les enfants des écoles des régions écartées qui devraient pouvoir jouir d'une bonne et solide formation scolaire, et non d'un enseignement décousu. Nous comprenons aisément l'amertume des parents des élèves et de toute la population de telles contrées, et nous devons tout mettre en œuvre afin qu'une aide efficace et rapide leur soit accordée. Le placement de normaliens et de normaliennes dans ces classes pour assurer une continuité de l'enseignement n'est qu'une

abréviation illégale et néfaste du temps de formation de candidats à l'enseignement. C'est pourquoi ici aussi il conviendrait de revenir, aussi rapidement que possible, à la formation normale d'autrefois.

»Les nombreux *cas d'assistance judiciaire* dont le Comité cantonal s'est occupé doivent être attribués, pour une bonne part, précisément à la pénurie des instituteurs; certains cas concernent des collègues qui ont appliqué des peines corporelles ou qui ont porté atteinte à la morale. L'assistance judiciaire au sein de la Société des instituteurs bernois, et que peuvent nous envier la plupart des organisations suisses d'instituteurs, est un capital inestimable, dont nous pouvons tous bénéficier. Il est vrai que certains événements, que nous étudions toujours à fond et que nous cherchons à faire disparaître, sont susceptibles parfois d'ébranler notre front; mais si la fermeté de la SIB ne fléchit pas, et si jeunes et vieux sont décidés à maintenir l'ordre dans leurs propres rangs, alors aucune brèche ne pourra s'ouvrir dans notre organisation.

»Le Comité cantonal aimerait vous rendre attentifs, poursuit le secrétaire central, à deux autres objets, et vous prie, en ces circonstances, de lui accorder votre aide:

»1. Notre assurance-responsabilité civile n'est pas une assurance contre les accidents. Il ne saurait donc être question qu'un instituteur prenne sur lui la responsabilité d'un simple accident survenu à un élève, afin de faire bénéficier celui-ci d'une prestation de l'assurance-responsabilité civile.

»2. Nous aimerions recevoir encore de nombreuses réponses au questionnaire qui a été envoyé à chacun au sujet de l'assurance insuffisante des élèves et des instituteurs. Nous ne pourrons intervenir pour une élévation de l'assurance que si nous pouvons en démontrer la nécessité par une demande dûment fondée.»

Le rapport de gestion ne fait l'objet d'aucune discussion, ni ceux de l'«Ecole bernoise», de la «Schulpraxis» et des deux commissions pédagogiques; l'assemblée unanime leur donne son approbation.

Pénurie des instituteurs; conséquences et remèdes

Le président du Comité directeur, *E. Aeschlimann*, rapporte au nom du Comité cantonal:

«Pour tous ceux qui en sont touchés, la question de la pénurie des instituteurs est un problème épineux; nous pensons avant tout aux élèves des nombreuses écoles de la campagne, aux commissions scolaires, mais aussi au corps enseignant en général, et à la SIB. Le Comité cantonal vous présente ici, sous une forme condensée, la situation actuelle et les mesures qu'avec votre appui, c'est-à-dire avec l'aide de *tout* le corps enseignant, il a l'intention de prendre.

»On pouvait lire il y a une année dans le rapport de gestion présenté à l'Assemblée des délégués, qu'une 4e classe parallèle d'école normale devenait superflue, que l'on prévoyait que la pénurie des instituteurs n'existerait probablement plus en 1961/62, et que l'on pourrait renoncer à un 6e cours spécial. Quand dans un instant vous apprendrez combien il sera difficile de couvrir les besoins de l'école en instituteurs et institutrices au début de l'hiver 1959/60, vous ne pourrez vous empêcher de trouver grotesque le fait, qu'il y a un peu plus d'une demie-année, il fut déclaré, au cours des conférences du Comité directeur avec les directeurs des écoles normales, que l'on prévoyait une pléthore menaçante d'institutrices!

»Le Comité cantonal et le Comité directeur ont consacré dans presque toutes leurs séances un temps important à ce problème, et l'ont examiné sous ses différents aspects. La sortie anticipée des normaliens et normaliennes pour occuper des postes vacants nous a causé de grand soucis. Bien de ces jeunes gens et jeunes filles n'ont pas été – et ne seront pas – à la hauteur de la tâche qu'exigent les écoles difficiles (dans lesquelles ils doivent précisément faire leurs premières armes). Pour plus d'un stagiaire cette entrée en fonction anticipée a eu des conséquences néfastes, de nature psychique et aussi physique. La succession de plusieurs enseignants à un même poste ne peut que nuire aux écoliers qui, au cours des neuf années de leur scolarité, ont le «plaisir» de faire connaissance avec plus de 30 instituteurs. Nous connaissons un cas où il y en eut 46!

»On croyait entrevoir l'année dernière la fin de cette situation intolérable, d'où la décision de renoncer à l'organisation d'un 6e cours spécial. Les statistiques permettaient de conclure à un équilibre dès 1962. Or, il y a un peu plus d'un mois il s'avéra d'une manière absolument inattendue, au cours d'un entretien avec la Direction de l'instruction publique, les directeurs d'écoles normales et des représentants de la conférence des inspecteurs, qu'au début de l'hiver prochain 168 postes d'instituteurs et d'institutrices ne pourront pas être repourvus normalement. Quelle en est la raison? Tout d'abord, 40 institutrices de plus que la moyenne calculée sur plusieurs années se marièrent et quittèrent l'enseignement; puis 40 instituteurs et institutrices de plus que d'habitude ont commencé des études en vue de l'obtention du diplôme secondaire. Ces chiffres renversèrent complètement les statistiques. Encore un mot ici à propos des statistiques: celles-ci sont établies par MM. le Dr Lindgreen et l'inspecteur Balmer, ainsi que par la Direction de l'instruction publique. Mais tous les trois durent tabler sur des bases qui n'offraient pas toutes les garanties désirables. Au vu des informations mises à leur disposition ils purent, il est vrai, se faire une idée approximative des places occupées au moment des enquêtes. Mais il ne leur fut jamais possible de savoir si le titulaire d'un poste occuperait celui-ci longtemps, ou seulement une année ou deux, et peut-être moins de temps encore. C'est ainsi que le travail gigantesque effectué par ces messieurs, travail pour lequel nous leur sommes très reconnaissants, ne représentait la situation réelle que pour un temps très court.

»La situation précitée fut pour le collègue E. Freiburghaus l'occasion de poser au Grand Conseil une question à l'intention de la Direction de l'instruction publique. Un peu plus tard celle-ci décida d'organiser

deux cours spéciaux, l'un d'une année et l'autre de deux ans pour institutrices, et un 6e cours spécial pour instituteurs; tout ceci fut décidé sans prendre contact avec la SIB. En outre, nous croyons savoir que la Direction de l'instruction publique décidera de maintenir les sorties anticipées des normaliens et normaliennes jusqu'en 1964/65!

»Immédiatement le Comité directeur a demandé une audience à M. Moine. La discussion a eu lieu récemment. Le Comité directeur et d'autres membres du Comité cantonal, ainsi que les instituteurs députés Freiburghaus et Blaser, y ont pris part. Nous nous sommes rendus à cette réunion avec l'intention d'engager la Direction de l'instruction publique à appliquer tous les moyens, avec notre collaboration et tous les cercles intéressés, pour chercher à sortir de la situation catastrophique actuelle. Le secrétaire central exposa à M. le directeur Moine et à M. le Dr Balmer, comme base de discussion, les mesures qui, à notre avis, pourraient conduire au succès, qui devraient permettre d'aider les écoles dans la détresse, et éviter que les élèves des classes supérieures des écoles normales soient placés à la tête d'une classe avant d'avoir accompli leurs quatre ans de formation. Il n'est pas admissible de s'engager ici sur la voie de la moindre résistance.

»Je dois me restreindre à l'énumération des principaux désirs et propositions qui furent alors exprimés, sans les motiver, et sans détails:

»1. Continuer à admettre autant de candidats aux écoles normales que la qualité le permet.

»2. Créer une petite commission des statistiques; celle-ci devrait recevoir de la Direction de l'instruction publique les moyens et les compétences nécessaires, lui permettant de procéder à un inventaire de l'effectif du corps enseignant bernois (comme s'exprime si justement le Dr Lindgreen), qui ne fournirait pas que le reflet d'une situation momentanée.

»3. Prendre des mesures qui permettent d'empêcher que soient formées dans les écoles normales des personnes qui n'ont pas l'intention d'entrer au service de l'école, ou de n'y entrer que pour un temps très court.

»4. Appliquer la loi (celle de 1875, il est vrai, mais qui est toujours en vigueur) selon laquelle les frais d'instruction et les bourses dont ont bénéficié les normaliens doivent être remboursés, si ceux-ci ne pratiquent pas pendant quatre ans dans une école publique.

»5. Elévation du montant des bourses afin d'engager encore davantage des élèves qualifiés de la campagne (aussi des régions écartées) à acquérir le brevet d'instituteur.

»6. Appuyer l'appel adressé aux instituteurs et institutrices retraités et institutrices mariées leur demandant de se mettre à la disposition de l'école, et d'accepter temporairement une nomination provisoire, pour autant que leur état de santé le permette.

»7. De supprimer enfin l'interdiction toujours en vigueur des doubles gains pratiquée encore par certaines grandes communes, car ce sont précisément ces communes-là qui enlèvent les enseignants à la campagne; elles auraient pourtant d'autres possibilités pour couvrir leurs besoins!

»8. Où la chose est possible, organiser à la campagne des transports d'élèves, ou un enseignement par classe unique, afin de faire *temporairement* des économies de classes et de membres du corps enseignant.

»9. Nous avons appris que la Direction de l'instruction publique envisage la convocation d'une grande réunion de tous les milieux intéressés, au cours de laquelle on s'efforcera de trouver les remèdes les plus efficaces permettant de vaincre la pénurie des enseignants. Nous serions heureux si ce plan pouvait être réalisé – tel qu'il est prévu – déjà au mois de juin.

»Le directeur de l'Instruction publique, M. le Dr Moine, nous a annoncé immédiatement, au cours de la conférence, la création sans délai de la Commission des statistiques; il nous a déclaré qu'il examinerait encore les autres points.

»J'ai malheureusement dû faire appel à votre attention plus longtemps que j'en avais l'intention. Mais le Comité cantonal tient à ce que le corps enseignant tout entier, que vous représentez ici, le soutienne dans ses efforts. C'est pourquoi nous vous prions de donner votre approbation à la résolution dont le texte vous a été distribué. Le Comité cantonal ne veut rien négliger de ce qui peut permettre d'aider à mettre à la disposition de toutes les écoles des instituteurs et institutrices qui donneront aux enfants la formation à laquelle ils ont droit.»

La *résolution* soumise à l'Assemblée des délégués à la teneur suivante:

L'Assemblée des délégués de la Société des instituteurs bernois est inquiétée par l'aggravation inattendue de la pénurie d'enseignants. Au vu du grave préjudice que cette pénurie, depuis plus de dix ans déjà, porte tout spécialement à la jeunesse et, sous plusieurs rapports, au corps enseignant également, l'Assemblée des délégués salue toute mesure propre à repourvoir le plus vite possible d'une manière normale les places vacantes ou occupées provisoirement, tout en maintenant le niveau de formation du corps enseignant.

Elle reconnaît par conséquent la nécessité d'organiser de nouveaux cours accélérés et fait confiance à la direction de ces cours pour qu'elle choisisse les candidats et les prépare à leur profession avec le même soin que par le passé.

Par contre, elle est très inquiétée par l'intention de la Direction de l'instruction publique d'engager, pendant plusieurs années encore, les normaliens aux places dépourvues. Les perturbations et les réductions que subit leur formation présentent de gros désavantages pour ces normaliens. Le problème est d'autant plus sérieux que ces jeunes collègues doivent souvent reprendre des classes qui, décentrées et à plusieurs degrés, sont parmi les plus difficiles à mener; fréquemment, par suite du changement constant de titulaire, elles n'atteignent à un niveau normal ni pour la discipline interne ou externe, ni pour les connaissances théoriques et pratiques des élèves.

L'Assemblée des délégués fait donc appel aux autorités du canton et tout spécialement à celles des grandes et moyennes communes pour qu'elles recourent encore davantage aux institutrices mariées et aux enseignants retraités pour repourvoir les places vacantes, afin de diminuer l'affluence dans les centres. L'Assemblée des

délégués lance un urgent appel aux collègues âgés de rester en fonction au-delà de l'âge de la retraite facultative pour peu que leur état de santé le leur permette. Nous prions les enseignants retraités et les institutrices mariées de se remettre à disposition au moins provisoirement, vu la gravité de la situation.

Enfin, nous prions instamment les jeunes de s'annoncer aux postes décentrés, s'ils se sentent capables d'y faire du bon travail, et d'y rester au moins quelques années. Ils rendront ainsi un immense service à la jeunesse de la campagne durement handicapée et en remporteront eux-mêmes un profit moral inappréciable. Nous espérons que les nouveaux brevetés se mettront tous à la disposition de l'école et, pendant cette période de grave pénurie, renverront à plus tard la réalisation d'autres projets. Il ne devrait pas être nécessaire de les contraindre par des mesures coercitives aux quatre ans d'enseignement que, de par la loi, ils doivent à l'école publique.

L'Assemblée des délégués remercie la Direction de l'instruction publique des mesures déjà prises ou envisagées, spécialement de la création d'une commission des statistiques. Elle la prie de faire tout ce qui est en son pouvoir afin que l'engagement de normaliens – qui ne saurait être qu'un palliatif d'urgence – puisse être supprimé dans un ou deux ans. L'Assemblée des délégués approuve les démarches entreprises jusqu'à présent par le Comité cantonal et le charge de poursuivre énergiquement la réalisation des postulats ci-dessus.

C'est d'abord le député *V. Boss*, maître secondaire à Grindelwald, qui s'exprime sur cette résolution: il désire savoir s'il existe réellement des bases légales qui contraignent les nouveaux porteurs du brevet d'instituteur de se mettre au service de l'école pendant quatre ans. Il reçoit du secrétaire central, M. Rychner, la réponse suivante: «Le paragraphe 8 de la loi de 1875 sur la formation du corps enseignant dans les écoles normales impose aux nouveaux instituteurs ces quatre années d'enseignement, faute de quoi l'Etat est autorisé à se faire restituer les bourses délivrées et les frais supplémentaires d'entretien à l'Ecole normale; mais la Direction de l'instruction publique n'a exigé l'application de cette disposition qu'aux candidats des cours spéciaux, tandis qu'elle s'est contentée de deux ans pour les instituteurs et institutrices issus des écoles normales, en particulier pour ceux qui passent à l'Ecole normale supérieure; parfois même elle a exigé moins encore. Une contrainte au sens du § 13 peut parfaitement se justifier aujourd'hui en considération de la pénurie avec ses conséquences si fâcheuses.» Le collègue *V. Boss* parle ensuite du comportement arrogant, trahissant une absence absolue du sentiment de la responsabilité, d'un candidat (donc sans brevet) nommé provisoirement à Unterseen, et il trouve que si l'appel au sentiment de responsabilité et à l'honneur professionnel ne sert à rien, il ne reste rien d'autre à faire que de toucher l'intéressé en un point sensible: son porte-monnaie.

R. Monnat, Vendlincourt, estime que les retraités qui se mettent de nouveau à la disposition de l'école et admettent une nomination provisoire devraient, à côté du traitement ou de l'indemnité qu'ils touchent de ce fait, continuer à bénéficier intégralement de leur pension. Le secrétaire central le rend attentif au fait que c'est là un vœu qui devrait être présenté à l'Assemblée des délégués de la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois. Au surplus il relève que les retraités toucheraient alors (en entrant dans les vues de R. Monnat) un revenu qui comprendrait: le traitement, l'AVS et la pension, soit 80% de plus que le non-retraité qui accomplit la même tâche au même endroit ou dans le village voisin; un moyen terme consisterait peut-être à prendre en considération les frais d'obtention du gain (entretien, logis en dehors du domicile, voyage): la rente, comme qu'il en soit, n'est réduite que de moitié à peu près.

M. Schenk, Biglen, ne fait pas de proposition déterminée, mais il estime que le 2e alinéa de la résolution devrait être biffé. Le secrétaire central lui répond que le Comité cantonal se verrait contraint de s'opposer à la suppression de cet alinéa, car il voit dans une bonne sélection une justification des cours spéciaux et estime que les désavantages de la formation sont minimes en présence de ceux qui résultent de la conséquence des postes non occupés.

P. Streit, Langenthal, présente en un long exposé les difficultés auxquelles se sont heurtés quelques candidats de cours spéciaux, qui lors de l'examen de diplôme n'ont pas subi l'examen de français. Le président de l'assemblée lui recommande de s'adresser aux autorités compétentes (Commission d'examen pour l'obtention du brevet primaire).

V. Boss propose encore de remettre certaines parties de la résolution comme appel aux autorités et aux diverses personnes auxquelles elles s'adressent (membres actifs pour des remplacements, retraités, institutrices mariées, etc.). Le secrétaire central accepte cette proposition, à l'intention du Comité cantonal. Celui-ci a déjà envisagé cette même action; il attend à présent la seconde conférence annoncée par la Direction de l'instruction publique pour y discuter les mesures nécessaires et y défendre ses exigences, appuyé à présent par l'Assemblée des délégués.

La résolution est alors approuvée par 87: 0 voix.

Comptes 1958/59. Lucien Bachmann, Bienne, président du Comité cantonal, donne des éclaircissements sur les extraits des comptes publiés dans l'«Ecole bernoise», N° 9, pages 144/146 (Caisse centrale, Fonds d'entraide, Caisse de remplacement) et expose les raisons pour lesquelles la Caisse centrale présente un excédent de dépenses aux postes assistance judiciaire, actions spéciales, traitements et «Ecole bernoise», et conséquemment une diminution de fortune. En revanche les deux autres comptes se soldent favorablement.

Le rapport des vérificateurs des comptes a la teneur suivante:

Rapport

Les membres des sections vérificatrices des comptes, *Schwarzenburg* et *Berne-Ville*, ont vérifié les comptes et présentent le rapport suivant:

Les soldes des comptes 1957/58 ont été reportés exactement à nouveau.

Les comptes d'exploitation de la Caisse centrale, de la Caisse de remplacement, du Fonds d'entraide et du Fonds

spécial du Rossfeld ont été comparés par pointages avec les pièces justificatives et trouvés exacts.

Les comptes de la fortune, de la Caisse de remplacement et du Fonds d'entraide ont été examinés par pointages et trouvés en ordre. Tous les différents prêts d'études et hypothécaires ont été contrôlés.

Mlle Peter, préposée à la tenue des comptes, a droit aux meilleurs remerciements pour son vaste et consciencieux travail.

La Commission de vérification propose à l'Assemblée des délégués de donner son approbation aux comptes.

Berne, le 26 mai 1959.

Les vérificateurs:
M. Lehmann, Schwarzenburg
Mlle *H. Debrunner*, Zumholz
Dr *O. Nickler*, Berne
O. Schweizer, Berne

Les trois comptes sont alors approuvés par l'assemblée par 86: 0 voix, et le président exprime au secrétaire central, aux vérificateurs et à Mlle *H. Peter*, trésorière, les meilleurs remerciements de l'assemblée.

Sur la proposition du Comité cantonal l'assemblée approuve la liste des *dons* que voici:

	Fr.
Fondation suisse pour orphelins d'instituteurs	500.—
Société bernoise des instituteurs et institutrices abstinents	100.—
Musée d'histoire naturelle de Berne	100.—
«Maison-Blanche» à Evilard	50.—
Société cantonale bernoise pour la protection de la famille	50.—
Home pour jeunes filles, Château de Köniz	50.—
Home suisse d'éducation «Bächtelen»	50.—
Foyer jurassien d'éducation à Delémont	50.—
Ligue bernoise pour la lutte contre la tuberculose	50.—
	1000.—

Le *budget* de la Caisse centrale pour l'année *1959/60* est basé, comme l'expose également L. Bachmann, sur une cotisation annuelle majorée de Fr. 4.– (Fr. 25.– au lieu de Fr. 22.– comme jusqu'à présent pour la Caisse centrale, et Fr. 17.– au lieu de Fr. 16.– pour l'abonnement à l'«Ecole bernoise» et à la «Schulpraxis» – pour les membres du corps enseignant du Jura, l'«Educateur»). En revanche les cotisations à verser à la Caisse de remplacement peuvent, à une exception près, être quelque peu réduites comme suit:

		1958/59
Berne-Ville	Fr.	Fr.
Instituteurs	60.—	64.—
Institutrices	62.—	82.—
Bienne		
Instituteurs	48.—	40.—
Institutrices	82.—	116.—
Campagne		
Instituteurs	26.—	32.—
Institutrices	44.—	48.—
Maîtresses d'écoles ménagères	24.—	36.—

Les cotisations proposées, ainsi que le budget, sont approuvés par 86: 0 voix.

Election d'un vice-président de l'Assemblée des délégués. Alfred Montavon, Cœuve, qui a pris récemment sa retraite, désire se retirer aussi de la vice-présidence de l'Assemblée des délégués. Lucien Bachmann, président du Comité cantonal, relève ses mérites, et lui exprime les meilleurs remerciements du corps enseignant bernois en ces termes:

C'est pour moi un plaisir immense et un agréable devoir de remercier Alfred Montavon – qui a fait valoir ses droits à la retraite après 40 ans d'enseignement – pour ce qu'il a apporté à la SIB. Il quitte aujourd'hui le bureau de l'Assemblée des délégués. C'est une figure connue aussi bien dans l'ancien canton que dans le Jura et son absence sera unanimement regrettée lors de nos prochaines assises. Sa jovialité et son esprit français l'ont fait apprécier partout où il a passé.

Comme président de la section de Porrentruy, il a eu de nombreux problèmes épineux à résoudre et il y est parvenu avec tact et bon sens. Il a su diriger sa barque et son comité avec une énergie et un esprit combatif peu communs. Nos collègues ajoulots lui doivent certainement l'unité de leur section et la parfaite entente qui règne au sein de la corporation.

Rien d'étonnant que ses collègues du Jura-Nord l'aient délégué à Berne au Comité cantonal où ses avis furent toujours très écoutés. Pour couronner cette activité corporative, il fut nommé vice-président du bureau de l'Assemblée des délégués. En quittant la vie active de la SIB, Alfred Montavon laissera le meilleur des souvenirs dans l'esprit de tous ceux qui l'ont approché. Ses qualités professionnelles et corporatives n'ont eu d'égales que sa modestie. Il me permettra pourtant de le remercier très sincèrement au nom du Comité cantonal comme aussi au nom des enseignants bernois pour toute l'activité déployée durant 40 ans au service de notre jeunesse et de nos institutions professionnelles. Nous lui souhaitons tous une longue et douce retraite. Nous savons qu'il ne pourra pas rester inactif et qu'il trouvera dans sa belle terre du Jura-Nord et en France toute proche les satisfactions et les joies que lui procurera son violon d'Ingres.

Programme d'activité. H. Mühlethaler, Egg près de Röthenbach en E., président de la Commission pédagogique allemande, rappelle que le thème obligatoire: «Formation donnée par l'école normale», continue à faire l'objet de discussions. Jusqu'à présent les rapports reçus des sections sont peu nombreux, mais en revanche fort importants. La Commission pédagogique recevra volontiers d'autres rapports encore; au moment opportun elle soumettra à la discussion au sein des sections des projets concrets de réforme.

En l'absence du président de la Commission pédagogique jurassienne, c'est le collègue M. Petignat, Goumois, qui rapporte brièvement. Il déclare que la commission conserve dans son programme d'activité le sujet «Ecole et orientation professionnelle», qui figurait déjà aux programmes des années antérieures, et qui constituera le thème principal du congrès de la Société pédagogique jurassienne en 1960, à Saignelégier. C'est de l'organisation de ce congrès que va maintenant s'occuper intensément la Commission pédagogique. Celle-ci a aussi inscrit à son programme d'activité l'organisation d'un cours de perfectionnement semblable à ceux dont nos collègues de la partie allemande du canton ont déjà bénéficié à Villars-les-Moines. (Voir aussi, au sujet de l'activité de la Commission pédagogique jurassienne, l«'Ecole bernoise» du 27 juin 1959.)

Revision partielle du Règlement de la Caisse de remplacement du corps enseignant bernois. R. Graf, Anet,

Für die gute Sonnenbrille zu FRAU SPEK OPTIK
Zeughausgasse 5, Bern

membre du Comité cantonal, expose les raisons qui ont motivé la proposition de revision. «Au moment de la réimpression des statuts de la SIB, le Comité cantonal décida de surseoir à la revision du Règlement de la Caisse de remplacement, parce qu'il était question, à ce moment-là, de transformer la caisse en une fondation; or, il s'avéra que celle-ci présenterait des inconvénients, et c'est la raison pour laquelle le Comité cantonal entreprit les travaux préparatoires pour une réimpression du règlement. Outre quelques améliorations rédactionnelles, la revision a porté sur des précisions et des adaptations d'articles qui doivent protéger la caisse contre les conséquences fâcheuses d'abus spéciaux ou réels; relevons que ces cas ne sont heureusement pas fréquents. Les modifications envisagées ont été dictées par la pratique; elle furent partiellement suggérées par des membres de la caisse.» R. Graf cite quelques cas typiques d'abus pour illustrer ce qui vient d'être dit. Pour faire disparaître si possible ces cas à l'avenir, une modification des articles 11 et 12 est nécessaire. C'est ainsi qu'à l'article 11 la fréquentation des auberges le soir ne sera plus admise, la visite de lieux de distraction, les voyages, une activité sportive ne seront tolérés qu'avec l'autorisation du médecin, et du travail rémunéré seulement avec l'approbation du Comité cantonal. L'article 12 autorise le Comité cantonal à faire vérifier par un médecin de confiance la justification d'un congé pour cause de maladie. Il va de soi que le Comité cantonal ne fera usage de ce droit que dans des cas exceptionnels. Enfin une disposition de l'article 12 autorise le Comité cantonal à prendre des mesures spéciales si l'expertise médicale est rendue difficile, voire impossible, par la faute de l'accusé, ou si un abus est constaté.

Le nouveau règlement est accepté par 79:0 voix; il entre immédiatement en vigueur et sera remis à tous les membres de la SIB.

Divers

Mlle *Rohrbach*, Neuenegg, membre du Comité cantonal, lance un nouvel et chaleureux appel en faveur de l'*action entreprise par la SIB au profit du home du Rossfeld*, école spéciale pour enfants handicapés physiquement. Jusqu'à ce jour la collecte a produit plus de 90 000 francs. Notre but n'est donc pas encore atteint: recueillir un franc par écolier du canton, depuis le jardin d'enfants jusqu'aux écoles moyennes supérieures, donc un montant de 125 000 à 130 000 francs. Tous ceux qui n'ont pas encore collaboré à cette œuvre sont chaleureusement invités à faire, au cours des prochaines semaines ou des prochains mois, le geste que nous attendons d'eux. Il y a des écoles qui ont versé jusqu'à 20 francs par élève. A eux et à tous les donateurs vont nos remerciements les plus cordiaux. Du matériel de propagande, dont deux séries d'images diapositives, est mis gratuitement à disposition par le Secrétariat de la SIB. Pour conclure Mlle Rohrbach remercie aussi le secrétaire central pour le surcroît de travail que lui occasionne la collecte.

Le directeur d'école normale H. Bühler, Berne, signale le 6e cours spécial qui sera annoncé dans la presse au cours des prochains jours. S'écartant quelque peu de la durée admise jusqu'à présent, ce 6e cours durera 2½ ans; il commencera le 1er janvier 1960. Après achèvement de leur formation pratique, en automne 1962, les candidats seront placés pour le dernier trimestre de l'année 1962 dans des classes sans titulaires où ils seront en activité sous la surveillance du maître des exercices d'enseignement aux cours spéciaux. On atteindra ainsi un double but: une formation pratique des candidats, et pour les normaliens l'achèvement intégral de leurs études dans leurs écoles. Le directeur d'école normale Bühler prie avant tout les collègues laufonnais de repérer des candidats capables et de les engager à se présenter aux examens d'admission aux écoles normales.

La parole n'étant plus demandée, le président clôture l'assemblée à 12 h. 30. Il remercie les délégués, les rapporteurs du Comité cantonal, les commissions, le secrétaire central et les employés du secrétariat pour le travail exécuté au cours de l'exercice écoulé, et souhaite à tous les participants un bon retour dans leurs foyers, après le repas servi au Bürgerhaus.

Le rapporteur officiel: *P. F.*

Cours de manipulations élémentaires de sciences naturelles

A la demande de sa dernière Assemblée générale, la Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire organise un cours de manipulations élémentaires de sciences naturelles du genre de celui qui fut donné l'année passée. Ce cours, placé sous la direction de M. Edmond Guéniat, directeur à l'Ecole normale, est répété avec l'assentiment de la Commission jurassienne des cours de perfectionnement et de la Direction de l'instruction publique.

Date : 20 au 25 juillet.

Lieu : Ecole normale de Porrentruy.

But : Exercer les manipulations élémentaires permettant un enseignement expérimental des sciences naturelles à l'école primaire (notamment au degré supérieur). Monter quelques appareils élémentaires, préparer les produits.

Finances : Inscription: Fr. 3,– (membres) ou Fr. 5,–. L'ensemble du matériel (qui ne fait en rien double emploi avec la «Boîte vaudoise») peut être acquis par les participants à très bon compte. Un subside de votre commune de 42 francs vous suffit pour acheter ce matériel. Pour 36 francs de supplément, vous auriez en plus l'appareil de chauffage complet Primus-Propane. Logement et pension à l'Ecole normale à un prix très favorable.

Vu l'enthousiasme soulevé l'année dernière par ce cours, nous vous avertissons que les places sont limitées: nous ne pouvons accepter que les 15 premiers inscrits.

S'inscrire par versement des Fr. 3,– ou Fr. 5,– au compte de chèques postaux IVa 5689 SJTM et RS jusqu'au 14 juillet au plus tard. *Le comité*

Ryfflihof Vegetarisches Restaurant
BERN, Neuengasse 30, 1. Stock
Sitzungszimmer. Nachmittagstee

BIBLIOGRAPHIE

L'Ecolier romand. Numéro du 1er juillet 1959 (32 pages)

Un numéro tout ensoleillé, dont l'aspect seul donne un avant-goût des vacances! Les écoliers romands passionnés de lecture emporteront leur journal qui leur promet de beaux moments! Vivre les aventures de Zon, Pic et Puche, celles, bien étonnantes, de la famille Zigomar (attention, c'est un concours; et surtout n'imitez pas ces pauvres Zigomar); faire avec vos amis les jeux proposés, lire en chœur les pages de blagues, voilà qui vous mettra dans l'ambiance de vacances.

Ce beau numéro propose encore: Aux amis des bêtes et de la nature: Un merveilleux «billet» de l'Oiseleur. – Puis un récit mettant en scène le «burro», compagnon des chercheurs d'or. – Aux bricoleurs: «Faites une boussole à soleil!» – A ceux qui savent regarder autour d'eux et s'intéressent aux métiers actuels: Un documentaire passionnant sur le travail du grutier.

Et toutes les rubriques habituelles: La page que vous faites vous-mêmes, le feuilleton, etc.

Prix de ce numéro 50 ct. Abonnement annuel Fr. 6,–. Bimensuel. Administration: rue de Bourg 8, Lausanne. Compte de chèques postaux II. 666.

MITTEILUNGEN DES SEKRETARIATES * COMMUNICATIONS DU SECRETARIAT

Bernischer Lehrerverein

Stellvertretungskasse

Die Sektionskassiere werden ersucht, die Beiträge für die Stellvertretungskasse pro Sommersemester 1959 einzuziehen. Diese betragen:

1. *Sektion Bern-Stadt:*
   für Primarlehrer . . . . . Fr. 30.—
   für Primarlehrerinnen . . . . . » 31.—
2. *Sektion Biel-Stadt:*
   für Primarlehrer . . . . . Fr. 24.—
   für Primarlehrerinnen . . . . . » 41.—
3. *Übrige Sektionen:*
   für Primarlehrer . . . . . Fr. 13.—
   für Primarlehrerinnen . . . . . » 22.—
4. Für Gewerbelehrer . . . . . Fr. 19.50
5. Für Haushaltungslehrerinnen . . . . . » 12.—

Die Kassiere sind gebeten, die Beiträge bis *spätestens Ende August 1959* dem Sekretariat des Bernischen Lehrervereins (Postcheckkonto Nr. III 107) einzusenden.

Sekretariat des Bernischen Lehrervereins

Société des instituteurs bernois

Caisse de remplacement

Les caissiers de section sont priés de percevoir les cotisations à la Caisse de remplacement pour le semestre d'été 1959. Ce sont les montants suivants:

1° *Section de Berne-Ville:*
   pour maîtres primaires . . . . . Fr. 30.—
   pour maîtresses primaires . . . . . » 31.—
2° *Section de Bienne-Ville:*
   pour maîtres primaires . . . . . Fr. 24.—
   pour maîtresses primaires . . . . . » 41.—
3° *Autres sections:*
   pour maîtres primaires . . . . . Fr. 13.—
   pour maîtresses primaires . . . . . » 22.—
4° Pour maîtres aux écoles professionnelles . Fr. 19.50
5° Pour maîtresses ménagères . . . . . » 12.—

Prière de faire parvenir ces montants, *au plus tard jusqu'au 31 août 1959*, au Secrétariat de la Société des instituteurs bernois (chèque postal n° III 107).

Secrétariat de la Société des instituteurs bernois

Schulheim Rossfeld, Bern

Vom 8. bis 27. Juni 1959 sind 14 Beiträge von insgesamt *Fr. 813.70* eingegangen. Sammelergebnis bis zum 27. Juni: **Fr. 92 478.89.**

Prospekte und zwei identische Serien von 24 Lichtbildern (Kleinformat) stehen zu Werbezwecken zur Verfügung.

Einzahlungen erbeten auf Postcheckkonto III 107, Bernischer Lehrerverein, Bern (Schulheim Rossfeld).

Sekretariat des BLV

Foyer du Rossfeld, à Berne

Du 8 au 27 juin 1959 nous avons reçu 14 versements représentant un montant de *Fr. 813,70*. Résultat de la collecte au 27 juin: **Fr. 92 478,89.**

Nous tenons à disposition des collègues des prospectus et deux séries identiques de 24 diapositives (petit format), pour la propagande.

Prière d'effectuer les versements au compte de chèques postaux III 107, Société des instituteurs bernois, Berne (Foyer Rossfeld).

Secrétariat de la SIB

Der Zentralsekretär wird in der meisten Zeit vom 12. Juli bis 15. August in den Ferien sein. In dringlichen Fällen wende man sich an das Sekretariat.

Der Kantonalvorstand

Le secrétaire central sera en vacances la plupart du temps entre le 12 juillet et le 15 août. En cas d'urgence, prière de s'annoncer au secrétariat.

Le Comité cantonal

Bürostunden

während den Sommerferien (6. Juli bis 17. August)

von Montag bis und mit Freitag	07.30–12.00
	12.30–16.00
Samstag	08.00–12.00

Heures de bureau

pendant les vacances d'été (du 6 juillet au 17 août)

du lundi jusqu'au vendredi	07.30–12.00
	12.30–16.00
samedi	08.00–12.00

Mandolinen
50.– 60.– 82.– 115.–
Miete, Rep., Unterricht

MUSIK BESTGEN

Spitalgasse 4
Bern, Tel. 23 675

BUCHBINDEREI

BILDER-EINRAHMUNGEN

Paul Patzschke-Kilchenmann

Bern, Hodlerstrasse 16
(ehem. Waisenhausstrasse)
Telephon 3 14 75

Im Juli spricht Balthasar Immergrün!

«So isch's Läbe; süess und suur – guet, dänn wieder bitter; hüt luegsch noch de Sunneuhr – morn scho chunt es Gwitter!» Hoffentlich wird aber mein Gärtchen vom Hagel verschont; alles wächst so üppig, und auch der Blumengarten steht in vollem Blütenflor, dank einem kleinen Zustupf mit Volldünger Lonza. Eine Handvoll pro m² ab und zu sorgfältig zwischen die Pflanzen gestreut oder in 10 l Wasser aufgelöst als Düngguss verabreicht, wirkt einfach Wunder. Auch mein Rasen ist knuspergrün und dicht wie ein Teppich. Seit dem Frühjahr hat er jeden Monat einen kleinen Zustupf mit Ammonsalpeter erhalten, wobei jeweils eine schwache Handvoll pro m² schön gleichmässig verteilt wurde. Damit Sabine, meine Vielgeliebte, in der Küche fortlaufend frisches Gemüse zur Verfügung hat, pflanze ich nochmals Kopfsalat und Kohlrabi; ferner säe ich den herrlichen Zichoriensalat Zuckerhut, noch etwas Buschbohnen und am Ende des Monats auch noch Winterrettich. Fleissiges Lockern und eine kleine Stärkung mit meinem bewährten Volldünger Lonza oder Ammonsalpeter verhilft all den im Juni gesäten und gepflanzten Pfleglingen zu einem gefreuten Wachstum. Auf Wiederhören meine Gartenfreunde: Wer sein Herz nach der Sonne richtet, wie es meine Sonnenblumen tun, hat mehr vom Leben!

Euer Balthasar Immergrün

LONZA AG, BASEL

Spitalgasse 4 Karl-Schenk-Haus Galerie
Kunstgewerbe Keramik

Boutique Nelli

Sie finden darin besonders gute und originelle Wunschvorschläge und Anregungen für alle jene, welche Neuem und Modernem aufgeschlossen sind. Besuchen Sie uns bald, wir freuen uns, Sie beraten zu dürfen.

Haushaltungsschule und Hauspflegerinnenschule Bern

der Sektion Bern des Schweiz. gemeinnützigen Frauenvereins, Fischerweg 3

Winterkurs

Beginn 2. November 1959. Dauer 5 Monate. Ausbildung junger Mädchen zu tüchtigen wirtschaftlich gebildeten Hausfrauen. Der Besuch dieser Kurse **befreit** von der obligatorischen Fortbildungsschulpflicht.
In Bern wohnhafte Töchter können auf Wunsch unter gleichen Bedingungen **extern** aufgenommen werden.

Hauspflegerinnenschule

Kursbeginn: 1. Oktober 1959. Dauer 1 Jahr, wovon 4 Monate im Internat und 8 Monate extern in Praktika in Kinder-, Alters-, Krankenheimen und in der Hauspflege. Mindestalter 23 Jahre.
Kursbeginn: 1. Februar 1960. Dauer 1½ Jahre, wovon 8 Monate im Internat und 10 Monate extern in Praktika. Mindestalter 19 Jahre.

Tageskochkurse

Beginn: 10. August, 28. September und 9. November 1959. 6 Wochen, je vormittags. Prospekte erhältlich.

Auskunft und Prospekte durch die Schulleitung,
Telephon 031 - 2 24 40

Schuhe für alle von

SCHUHHAUS H. Kohler-Viola
ZEUGHAUSGASSE 29 BERN

Schulblatt-Inserate sind gute Berater

Wir liefern jedes im «Berner Schulblatt» empfohlene Buch!

Buchhandlung Fritz Schwarz, Bern

Schwarztorstrasse 76
Telephon 031 - 2 44 38

P F H

SCHÖNI
Uhren & Bijouterie
THUN

Uhren-Kauf
Vertrauenssache

Bälliz 36

Hotel Alpina, Brünig

Nähe Bahnhof. Mässige Preise. Spezialpreise für Schulen

Höflich empfiehlt sich:
Familie Ernst Stähli
Telephon 036 - 5 11 33

Auf der Durchreise oder nach der Bergtour im Glarnerland – zur Stärkung ein feines Zabig im

Restaurant Café-Conditorei Blume Glarus

M. Trudel

Biel, Hotel Blaues Kreuz

alkoholfrei

Empfiehlt seine vorzügliche Küche und Zimmer zu mässigen Preisen. Geeignet für Schulreisen. Bitte um rechtzeitige Anmeldung. Telephon 032 - 2 27 44

Hotel Hahnenmoospass Adelboden-Lenk

1960 m über Meer

Leichte Passwanderung. Betten- und Matratzenlager. Neuer Sessellift Geils-Hahnenmoos. Höflich empfiehlt sich
Familie J. Reichen-Zeller

Hotel Fafleralp

Lötschental
Wallis 1800 m

Eine Wanderung durch das Lötschental ist für Lehrer und Schüler ein unvergessliches Erlebnis. Gute Unterkunft in Zimmern oder Matratzenlager. Reichliche Verpflegung.
Telephon 028 - 7 51 51 **R. Gürke,** Dir.

Heiligenschwendi

Ausgangspunkt für:

ideale Wanderungen abseits der Landstrasse auf der Sonnenterrasse über dem Thunersee, munteres Spiel und ruhiges Verweilen auf blumigen Weiden und in schattigen Wäldern, mit seinen Hotels und Pensionen, die Verpflegung zu vernünftigen Preisen abgeben, erschliesst die **Autobuslinie** Thun–Goldiwil–Heiligenschwendi.

Tarife für Schulen: Thun–Heiligenschwendi, Kinder Stufe I Fr. –.90 e., Fr. 1.50 r.; Stufe II Fr. 1.35 e., Fr. 2.25 r.; Erwachsene Fr. 1.80 e., Fr. 3.– r. 1 Begleitperson pro Klasse frei. Ausser den Fahrplanzeiten werden **Extrakurse** nach Möglichkeit ausgeführt. **Anmeldungen und Auskünfte:** Betriebsleitung Heiligenschwendi, Telephon 033 - 7 16 21.

Stockbahn

Gemmi

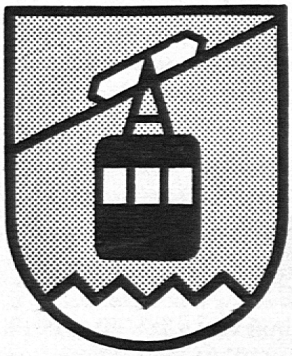

Kandersteg

Das ideale **Ausflugsgebiet**
für **Schulen**
Schwarzbachschlucht
Arvenseeli
Schnell erreichbar mit der
Lötschbergbahn

Verlangen Sie den Prospekt mit der schönen Vogelschaukarte

Telephon 033 - 9 62 69

Schulreise in die Bundesstadt ... dann Mittagessen oder Zvieri im alkoholfreien Restaurant

Pergola - Daheim

Belpstrasse 41, Telephon 031 - 5 91 46
Parkplatz vor dem Hause

Aeschi-Allmend ob Spiez
JB-Ferienheim vom Blauen Kreuz der Stadt Bern

Ihr Reiseziel!

Prächtige Aussicht. Grosser Spielplatz. Billige, gute Verpflegung. Auch günstig für Vereine.
Telephon 033 - 7 58 10

DENZ
Clichés

Bern, Tscharnerstrasse 14, Telephon 031 - 5 11 51

Führend in der Herstellung von biologischen Lehrmitteln und Tierpräparationen

- Skelette
- Entomologische Biologien
- Anatom.-botan. Modelle
- Mikro-Präparate
- Säugetiere, Vögel und Reptilien
- Einrichtung ganzer Sammlungen
- Reparaturen aller Art

H. Walther dipl. Präparator
Zürich 8, Forchstrasse 323, Tel. 051 - 32 45 90

AZ Bern 1